

Date de la convocation : 02/04/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du 8 Avril 2021

18/2021

Membres en exercice : 11

L'An Deux Mille Vingt Un le Huit Avril à 18 heures

Présents : 8

Absents : 0

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Représentés : 3

Pour : 10

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C, QUEVREUX M.

Contre : 1

Abstention : 0

Absents représentés : MINAZZO D procuratio à STEHLE C, KROGSDAHL A procuratio à MORESMAU JP, NICAISE V procuratio à SIEGEL R,

**Objet : Modification du devis Achat et Mise en Place de la Vidéosurveillance
Demande de subvention DETR**

M. le Maire rappelle qu'un dossier de demande de subvention a été déposé dans le cadre de la DETR (dotation équipements territoires ruraux) pour l'achat et la mise en place de la vidéosurveillance sur la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT.

Un devis initial d'un montant de 23 967,60 € avait été présenté ; Ce devis a dû être modifié car une caméra et ses équipements avaient été oublié. Le devis rectifié s'élève maintenant à 27 537,40 € HT.

Le Conseil Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré
Décide de prendre en compte ce nouveau devis d'un montant de 27 537,40 € HT et décide de modifier la précédente demande de subvention dans le cadre de la DETR.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

PRÉFECTURE
DE L'HERAULT
13 AVR. 2021
D.R.C.I.
GREFFE - P.F.R.A.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B.
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P.
NICAISE V. 	KROGSDAHL A. 	STEHLE C.
		QUEVREUX M.